

République du Sénégal



Ministère chargé du Développement Social

AFDS
Agence de Fonds de Développement Social

3162

ORIGINAL



EVALUATION PARTICIPATIVE DE LA PAUVRETE

Region de FATICK : Departement de GOSSAS Communaute rurale de COLOBANE

Rapport provisoire, Mai 2003



 **SENAGROSOL**
CONSULT

Études et Conseils

Adresse : Rue 7 prolongée villa 11A Point E, Tel : 825-86-34 Fax : 8247108 BP 8316 Dakar / Yoff

Site : www.senagosol.sn Email : agosol@sentoo.sn

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION.....	3
I CONTEXTE	3
II OBJECTIF.....	4
III METHODOLOGIE.....	4
2. CONTEXTE DE LA CR	7
3. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES.....	7
3.1. POPULATION	7
3.2. MOUVEMENTS MIGRATOIRES	8
4. CARACTERISTIQUES SOCIO -ECONOMIQUES	8
4.1 SECTEURS D'ACTIVITES.....	8
4.2 REVENUS	10
4.3 SOURCES DE FINANCEMENT.....	11
5. SERVICES SOCIAUX DE BASE	12
5.1 EDUCATION.....	12
5.2 SANTE.....	12
5.3 HYDRAULIQUE	13
5.4 NUTRITION.....	14
6. ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE.....	14
7. INFRASTRUCTURES ET MOYENS DE TRANSPORT	17
8. ANALYSE INSTITUTIONNELLE	17
8.1 LE CONSEIL RURAL.....	17
8.2 ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES DE BASE	18
8.3 LES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT	19
9. COMMUNICATION.....	20
10. PAUVRETE.....	21
10.1 LES PERCEPTIONS DE LA PAUVRETE	21
10. 2 CATEGORISATION DES NIVEAUX DE PAUVRETE	22
10.2.1 <i>Niveaux de pauvreté et niveaux de revenus, inégalités d'accès aux services en fonction de la localisation</i>	23
10.2.2 <i>Les difficultés et inégalités sociales d'accès aux services sociaux et infrastructures de base : l'aspect genre</i>	24
10.3. GROUPES VULNERABLES ET STRATEGIES DE LUTTE.....	28
10.4. ANALYSE COMPARATIVE DES BESOINS EXPRIMES	29
10.5. LES CONTRAINTES ET LES BESOINS DE LA CR	30
10.5.1 <i>les principales contraintes</i>	30
10.5.2. <i>Les principaux besoins</i>	31
11. PERSPECTIVES	33
11.1. POTENTIALITES	33

11.2 OPTIONS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE 33

1. INTRODUCTION

i Contexte

La pauvreté n'a pas reculé ces dernières années malgré les efforts consentis par nos gouvernements pour améliorer les conditions de vie des populations. Les indicateurs sur les conditions de vie des populations n'ont pas connu d'amélioration ces dernières années au Sénégal. Les indicateurs sur l'accès aux services sociaux de base au niveau national montrent que la pauvreté n'a pas été réduite :

- ⇒ un taux d'analphabétisme de 70% pour les femmes et 48.9% pour les hommes ;
- ⇒ une recrudescence des endémies locales et la malnutrition qui touche de plus en plus les personnes vulnérables (enfants, jeunes, handicapés, femmes, personnes déplacées ou réfugiées etc.) ;
- ⇒ un accès à l'eau potable limité à 28 litres/habitant /jour qui est en deçà des recommandations de l'OMS qui sont de 35 litres par habitant et par jour.

La notion de pauvreté revêt plusieurs caractères et varie suivant les milieux. De ce fait dans le cadre bien défini de notre étude, la pauvreté de l'individu par rapport à certains aspects sociaux est prise en considération.

Ainsi elle pourrait se définir selon la commission de l'Union Européenne comme suit : « peuvent être considérés comme pauvres les individus ou les familles dont les ressources (matériel, culturelle et sociales) sont si faibles qu'ils sont exclus des modes de vie minimum acceptables dans l'Etat dans lequel il vit ». Cette définition se rapporte à la pauvreté de l'individu suivant sa catégorie sociale et donc ne se caractérise pas seulement par ce que l'individu peut obtenir comme revenu, mais également de l'égard qu'il jouit dans sa communauté par rapport à des considérations socio-culturelles.

Parfois cette situation de pauvreté engendre au niveau individuel un sentiment d'impuissance, de résignation face à une condition sociale qui apparaît comme immuable et ferait perdre l'estime de soi. Ceci se répercute sur certaines catégories sociales (femmes, jeunes, handicapés et autres groupes).

Cette pauvreté est localisée surtout dans les zones rurales. Un certain nombre de critères agissent sur l'acuité de cette pauvreté : l'augmentation de la taille du ménage, le nombre de ménages dirigés par des femmes, l'absence et/ ou l'insuffisance de revenus et d'accès aux services sociaux de base, etc.

C'est dans ce contexte que le gouvernement du Sénégal a sollicité et obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour exécuter la première phase du Projet Fonds de Développement social (PFDS) dont l'objectif est de contribuer à la réduction de la pauvreté.

La phase pilote, prévue pour une durée de trois ans (2001-2004), est axée sur quatre (04) composantes que sont : l'accès aux infrastructures, équipements et services sociaux de base ; l'accès aux services de micro-finance et aux activités génératrices de revenus (AGR) ; le renforcement des capacités des organisations communautaires de base et des groupes vulnérables ; et enfin, le suivi et l'analyse des conditions de vie des ménages et des communautés.

ii Objectif

Les EPP réalisées dans chaque village ciblé visaient les objectifs suivants :

- ✓ Etablir une situation de référence sur la base des principaux indicateurs de pauvreté et disposer d'une base de données sur l'état de la situation de la pauvreté au niveau des villages dans la communauté concernée ;
- ✓ Faire une classification des communautés selon leur degré de pauvreté en fonction des critères, variables critiques et indicateurs qui seront à la fois quantitatifs et qualitatifs ;
- ✓ Identifier au sein des communautés ciblées celles qui sont hors d'atteinte des structures financières décentralisées et qui seront les bénéficiaires de la composante 2b ;
- ✓ Confirmer que les communautés ciblées sont les plus pauvres et identifier les sous-groupes marginalisés / vulnérables au sein des communautés qui seront les bénéficiaires potentiels des composantes 1 et 3 du projet au cours de sa première phase ;
- ✓ Identifier l'ensemble des S.F.D évoluant dans la zone concernée (couverture géographique, données sur les statistiques financières cibles, produits et services.....) ;

Le présent rapport a pour objectif d'une part, de dégager les grandes tendances dans la CR de Colobane par rapport aux caractéristiques démographiques, socio - économiques, environnementales, institutionnelles et communicationnelles et par rapport à la pauvreté et d'autre part, d'indiquer les grandes orientations dans une perspective d'amélioration des niveaux de revenus et d'amélioration de l'accès aux services sociaux de base.

iii Méthodologie

Le présent rapport est basé sur l'exploitation systématique de chacun des 16 rapports individuels des villages, sur l'exploitation des grilles villages (dont les données ont été traitées sous SPSS et sorties sous forme de tableaux) et sur la consultation du Plan Local de la CR. Les données quantitatives figurant dans le rapport sont issues du traitement des données de l'échantillon.

Les évaluations participatives de la pauvreté (EPP) réalisées dans les 16 villages sélectionnés de la CR (parce qu'étant considérés comme étant les plus pauvres) ont permis de déterminer

pour chaque village étudié, la situation de référence selon les différents indicateurs retenus pour le suivi de la pauvreté et produire des rapports par village. Certains outils de la MARP (revue des données secondaires, classification socio- économique, carte des ressources, diagramme de polarisation, diagramme de venn, carte sociale et pyramide des contraintes) utilisés à l'aide d'ISS et de Focus group, ainsi que des questionnaires (village, ménage, structure) ont permis de répondre à cette préoccupation (voir détail de la méthodologie de réalisation des EPP en annexe).

Ensuite pour chaque village ciblé, 5 types de questionnaires ont été administrés : un questionnaire village administré lors de l'assemblée villageoise pour convenir des problèmes prioritaires et urgents et spécifiques à chaque groupe ; un questionnaire ménages administré suivant une classification socio- économique des populations du village et relativement au nombre de ménages par classe ; 3 questionnaires administrés au niveau des structures sanitaires, éducatives et des structures financières décentralisées s'il existe pour s'enquérir des contraintes et priorités.

Pour les parties analytiques de ces rapports communautés rurales deux axes ont été pris en compte : l'accès aux infrastructures et le niveau de pauvreté des ménage.

a) Analyse de l'accès aux infrastructures de base

Pour les infrastructures, des indicateurs de référence sur la santé, l'éducation, la nutrition, l'eau, l'assainissement, les services financier et socio-économiques ont été examinés et particulièrement l'accès selon les groupes cibles que sont les femmes, les jeunes, les handicapés et les autres groupes vulnérables.

La plupart des villages sont à l'intérieur des terres et se trouvent rarement sur l'axe d'une voie de communication (route butinée, route latéritique), et sont ainsi à des distance considérables des infrastructures.

L'accessibilité a été traitée sous plusieurs aspects :

1. Accessibilité financière :

Devant la crise économique mais aussi du fait de la rareté des intrants pour l'agriculture, et la rareté du pâturage pour le bétail, le milieu rural qui ne vit principalement que de ces activités voit ses revenus décroître cependant que les coûts des moyens de subsistance de base (l'alimentation, santé, eau potable) et de l'éducation vont croissants. A ceci s'ajoute la difficulté d'obtenir des fonds de crédits et de bénéficier du droit foncier pour les terres, particulièrement chez les femmes.

2. Accessibilité socio-culturelle :

Dans nos sociétés chaque groupe social a un rôle bien déterminé par la communauté mais également celle ci détermine la liberté de décision de chaque groupe. Aussi elles sont le nid de certaines considérations et tabous qui font même l'essence de la vie. De ce fait, elle peut

constituer un facteur déterminant dans l'accès aux infrastructures (santé, éducation) suivant le niveau de conception de la société.

3. Accessibilité à l'information:

L'information joue un rôle capital dans l'accès aux infrastructures dans la mesure où elle peut influencer les populations dans leur comportement face aux manquements liés à la pauvreté.

Seulement on peut constater que dans les zones d'étude, la communication interpersonnelle est prédominante avec les assemblées villageoises organisées par les chefs religieux et/ou coutumier. L'information est parfois obtenue à partir de certaines chaînes de radio.

b) Analyse des niveaux de pauvreté des ménages

Elle part de la classification faite par les populations des villages enquêtés et qui indique l'estimation du taux de ménages pauvres, riches ou moyens selon la perception qu'elles ont de ces concepts dans leur contexte.

Dans chaque village, avec l'appui de trois informateurs clés (un homme, une femme et un jeune), les critères de pauvreté ont été dégagés par chaque catégorie d'informateur et l'ensemble des ménages du village ont été classés selon ces critères. C'est la moyenne de ces différents classements qui a permis de dégager l'indicateur de pauvreté qui est constitué du pourcentage de ménages pauvres dans le village.

Ainsi à l'échelle de la communauté rurale ce sont les indices répertoriés dans les grilles villages qui ont permis de classer l'ensemble des villages selon le pourcentage de ménages pauvres qui sont estimés. Les villages enquêtés ont été catégorisés en 3 grands sous-ensembles dans le but de faciliter l'analyse.

Les seuils retenus pour cette catégorisation sont :

- Groupe de villages ayant moins de 50% de ménages pauvres ;
- de 50% de ménages pauvres à moins de 75 % de ménages pauvres ;
- Pourcentage de ménages pauvres supérieur ou égal à 75% des ménages.

Tous les villages enquêtés des CR ont ainsi été catégorisés. L'analyse de la pauvreté en rapport avec les revenus et les services sociaux de base a alors été affinée en fonction des ces catégories.

Enfin, pour montrer que les niveaux de vulnérabilité peuvent varier en fonction du genre, nous avons essayé, autant que possible, d'analyser les éléments jugés assez déterminants dans le cadre de la pauvreté d'après la perception des populations.

Les limites observées sont de manière générale un déficit de données pour traiter les aspects liés à l'accessibilité des infrastructures sociales suivant les catégories sociales (jeunes et handicapés). Il en est de même pour les données sur les IST et sur la communication.

2. CONTEXTE DE LA CR

La Communauté Rurale de Colobane est limitée au nord par les communautés rurales de Taïf et Sadio (Département de Mbacké), au sud par la Communauté Rurale de Mbar (Département de Gossas), à l'ouest par l'Arrondissement de Kael (Département de Mbacké), à l'est par le périmètre agricole de Khelcom (Arrondissement de Taïf, département de Mbacké)

La Communauté Rurale de Colobane couvre une superficie de 247 km². Son relief est de faible amplitude.

Le climat est de type sahélo-soudanien. avec comme vents dominants

- L'alizé : de janvier à mars (Est - Ouest)
- L'harmattan : (Diass) mars à juin (Est - Ouest)
- La mousson : elle correspond à la période hivernale et souffle dans le sens Nord-Sud.

La température varie entre 28° et 35° de novembre à février et de 35° à 45° entre mars et juin.

Sur le plan démographique elle compte officiellement 45 villages pour une population totale de 15.595 habitants. L'ethnie ouloff reste dominante tandis que l'islam est la religion la plus pratiquée.

La communauté rurale n'est pas bien dotée sur le plan des infrastructures (infrastructures sanitaires, hydrauliques, éducatives, pastorales et sportives.....) aggravant ainsi la pauvreté dans laquelle vivent les populations.

3. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

3.1. Population

La population totale est de 15.595 habitants selon les données du recensement administratif dont 5426 habitants pour l'ensemble des villages enquêtés. L'évolution de la population n'est pas exponentielle car entre 1999 et 2002, elle n'est que de 1.238 habitants. Cette évolution insignifiante est liée au départ massif des familles vers Touba, suite à plusieurs années consécutives de sécheresse. La répartition est la suivante :

Tableau 1 : Répartition de la population

Années	Pop. totale	Population imposable			Enfants de 0 à 14			Exemptés		
		H	F	T	G	F	T	H	F	T
1999	14.357	2.684	2.649	5.328	4.581	4.053	8.634	180	210	390
2000	14.759	2.759	2.726	5.485	4.707	4.166	8.873	186	215	401
2001	15.171	2.836	2.801	5.637	4.835	4.284	9.120	190	224	414
2002	15.595	2.915	2.877	5.792	4.976	4.403	9.379	198	226	424

Source : Plan Local de Développement, Colobane, 2002

La tendance générale qui se dégage dans les villages enquêtés et confirmée par le tableau ci-dessus, est la prédominance du sexe masculin (51,43%) sur le sexe féminin (48,57%). Il ressort des EPP qu'en moyenne, la proportion de ménages dirigés par les femmes est faible et n'est que de 1,25%. Quant à l'âge du mariage, il est très précoce chez les filles car il se situe en moyenne à 15 ans tandis que chez les garçons, il est en moyenne de 21 ans.

Par ordre d'importance, la répartition ethnique est la suivante : Ouolof (65%) ; Peulh (20 %) ; Sérères(10%) et les Maures (05 %)

3.2. Mouvements migratoires

Quant à l'exode rural, à cause des déficits pluviométriques successifs, de l'appauvrissement des sols et de la disposition de la forêt classée de Colobane, les déplacements de populations ont été très notoires. Ces déplacements sont effectués vers Touba, Kaolack et Dakar. Prestations de service, chauffeurs, cochets, domestiques, vigiles, bergers et petit commerce sont les activités exercées par ces migrants temporaires.

L'émigration est devenue de plus en plus chose courante à cause de la rareté de l'emploi. Elle concerne 1% de la population.

Les principales destinations sont l'Italie, l'Espagne, la France et la Mauritanie. Organisés en association, ces émigrés participent au développement socio-économique de la localité notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et du commerce.

4. CARACTERISTIQUES SOCIO -ECONOMIQUES

4.1 Secteurs d'activités

Les principales activités qui se pratiquent dans la CR concernent l'agriculture, l'élevage, le commerce, l'artisanat et divers services comme l'indique le tableau suivant :

Tableau 2 : Secteurs d'activités de la CR

Profession	Agriculteurs	Eleveurs	Commerçants	Artisans	Autres	Observations
Effectifs	12.356	3119	28	69	13*	* chauffeurs
%	79,30	20,00	0,18	0,44	0,08	

Source : Plan Local de Développement de Colobane

→ Agriculture

De manière générale, les productions agricoles demeurent insuffisantes pour satisfaire les besoins des ménages.

Les principales spéculations, comme le montre le tableau ci-dessous, sont par ordre d'importance l'arachide, les céréales, l'horticulture et les autres types.

Tableau 3 : Principales spéculations

Spéculations	Arachide	Céréales	Horticulture	Autres
Pourcentage (%)	50	31,3	12,5	6,3

Source : EPP, SENAGROSOL-CONSULT, 2002

Excepté l'arachide qui est destinée en grande partie à la commercialisation, les productions agricoles font l'objet d'auto – consommation élevée. Le secteur est confronté à d'énormes difficultés que sont : la baisse de la pluviométrie, l'appauvrissement des sols, la présence de déprédateurs, la vétusté du matériel agricole, l'insuffisance quantitative et qualitative des intrants particulièrement les semences, l'insuffisance d'infrastructures de stockage des produits agricoles, l'absence d'encadrement à cause de la nouvelle restructuration du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (seul un dispositif mobile basé au niveau départemental assure le suivi agricole).

Cette situation ne favorise évidemment pas la mise en oeuvre des programmes d'intensification, aboutissement d'un long processus de recherche ayant englouti d'importantes sommes d'argent depuis plus de 2 décennies.

La dotation des paysans de matériel agricole adéquat, d'intrants en quantité et en qualité suffisante, la restauration des sols, l'introduction des cultures maraîchères et fruitières, la revitalisation des bas fonds, la redynamisation des coopératives rurales, l'implication des structures financières et l'appui des partenaires au développement pourrait permettre aux populations de la Communauté Rurale d'atteindre des niveaux de production aptes à résorber le déficit alimentaire de plus en plus important constaté depuis des années.

→ Elevage

La Communauté Rurale de Colobane dispose d'un seul poste vétérinaire très vétuste, d'une aire d'abattage, d'une fourrière (en mauvais état) et de 09 parcs de vaccination dont 04 seulement sont opérationnels.

Le manque de pâturage, le rétrécissement des parcours de bétail, le déclassement de la forêt classée de Colobane, l'insuffisance de points d'abreuvement, le manque de moyens de l'Agent d'Elevage constituent les facteurs essentiels de la régression du cheptel pour cause de maladies ou de misère physiologique : (cf tableau ci-dessous)

Tableau 4: Inventaire du cheptel dans les villages enquêtés

Espèces	bovins	ovins	caprins	équins	asins	volaille	TOTAL
Nombre	6057	9330	5670	515	556	6689	28820
Pourcentage (%)	21	32,3	19,7	1,8	1,9	23,2	100

Source : EPP, SENAGROSOL-CONSULT, 2002

Ce cheptel, ressource principale des agro-pasteurs de la communauté rurale a subi, de manière très sévère, les effets négatifs des pluies hors saison des 09,10 et 11 janvier 2002.

Pour parvenir à l'amélioration du secteur de l'élevage, il faudrait que des mesures idoines soient appliquées à savoir la réparation des parcs de vaccination, la construction de nouveaux parcs, la réhabilitation du logement de l'ATE, la construction de nouveaux abreuvoirs, l'aménagement des marges et la dotation de moyens logistiques et matériels de l'agent d'élevage.

Toutefois, la redynamisation de la maison des éleveurs et l'insémination artificielle pourraient contribuer à amoindrir les maux dont souffre le secteur de l'élevage.

En définitive, pour une meilleure gestion des ressources animales de la Communauté Rurale, il serait nécessaire que les éleveurs rompent avec le système classique de l'élevage extensif et adoptent les techniques d'élevage semi-intensif qui consiste à réduire la taille des troupeaux à implanter des parcelles pastorales, à procéder à la culture de niébé fourrager et à construire un magasin d'aliments de bétail dans la zone pour permettre aux pasteurs d'accéder aux aliments concentrés à tout moment.

→ Autres secteurs d'activités

L'activité commerciale se fait dans les villages autour de quelques petites boutiques qui offrent aux habitants la possibilité d'accéder aux produits de premières nécessités. Cependant la majeure partie des acteurs commerciaux dans la communauté rurale exerce cette activité dans les marchés hebdomadaires où ils sont des vendeurs de bétail, d'aliments et de produits agricoles. Les marchés hebdomadaires les plus proches sont M'bar (lundi), Colobane (dimanche) et Ngnibi (jeudi) et Bégué (mercredi)

Les problèmes auxquels ce secteur est confronté sont le manque d'argent des populations, l'insuffisance des boutiques dans les villages et les mauvaises pistes freinant d'une manière consistante la mobilité des populations qui n'ont que la charrette comme moyen de transport.

Quant à l'artisanat, il est une activité non moins importante dans la communauté rurale. Les corps de métiers présents sont : soudeur, maçons, vulgarisateurs..... Les ateliers sont confrontés surtout au problème d'énergie nécessaire pour le développement d'une telle activité mais aussi à un problème d'organisation mais ils sont aussi frappés par le manque d'argent de la population.

4.2 Revenus

L'examen de la distribution des villages en fonction de la première source de revenus révèle que l'agriculture est la première source de revenus monétaires dans 81,3 % des cas suivie de l'élevage, du commerce/ autres activités et des revenus de transfert, soit 18,8%.

D'une manière générale, les revenus sont très faibles car le revenu monétaire moyen par tête et par an est de 33.974 F servant pour l'alimentation, les dettes, l'habillement, les dépenses liées à la santé, à l'éducation, aux cérémonies. La faiblesse des revenus agricoles fait que les populations s'orientent de plus en plus vers d'autres secteurs tels que le commerce à petite échelle. Il est important de souligner le rôle d'appoint que jouent les revenus de transfert ; certes, ils ne sont pas toujours consistants mais ils permettent dans les moments difficiles (période de soudure) de faire face à certaines obligations.

L'importance de l'élevage se signale surtout dans les villages à dominance Peulh où il demeure la première source de revenus des populations ; c'est le cas des villages de Kael M'boba, Borty, Bané Bof....

4.3 Sources de financement

Les obstacles principaux au développement des activités sont variés mais le déficit de financement est souvent considéré par les populations comme l'un des plus déterminants. Il est extrêmement rare que les services offerts soient satisfaisants tant du point de vue quantitatif (montants accordés et conditions) que qualitatif (impact sur le niveau de pauvreté des bénéficiaires).

L'absence de mutuelles, d'AGR ou de GEC fait que les différentes couches de la population de Colobane demeurent et restent préoccupées par le sous-emploi mais surtout celui afférent à la jeunesse.

Cette difficile réalité a engendré une extrême pauvreté, un exode rural, une délinquance et une présence de bandes de voleurs qui tendent même à détériorer les rapports sociaux préétablis.

Seul le développement de partenariat, le financement des OCB, le FNPI, le PAPEL 2 et autres pourrait permettre à la population d'aspirer à un meilleur devenir c'est à dire une nette amélioration du niveau de vie.

On peut distinguer 2 niveaux de financement en ce qui concerne les activités de création d'emploi et d'amélioration des revenus:

Le premier niveau est constitué par les systèmes de crédit et d'entre – aide initiés par les organisations communautaires de base (GPF, Associations, GIE...) à partir de leurs propres ressources. D'une manière générale, le capital dont elles disposent est faible et ne permet de distribuer que de faibles montants par bénéficiaire, montants qui ne permettent pas de développer les activités.

Le deuxième niveau est constitué par les SFD d'envergure plus importante qui octroient des crédits individuels ou collectifs à leurs membres. Il s'agit plus particulièrement des groupements d'épargne et de crédit, des mutuelles d'épargne et de crédit. Dans ce lot figurent les mutuelles de Boustane Diaw, Kaolack et M'backé qui ont, pour 93,8% des cas, octroyé des crédits à des groupements féminins surtout ; on peut citer entre autres les groupements féminins de Balol Elimane, Namas, Araldé Diabel...

A partir des EPP, le constat général que l'on fait est que le service financier demeure peu accessible aux ménages pauvres et aux femmes et la distance moyenne à une SFD est de 32 km.

5. SERVICES SOCIAUX DE BASE

5.1 Education

La Communauté Rurale de Colobane compte huit écoles primaires (soit 26 salles de classe pour 933 élèves dont 514 filles) et un CEM. Seule l'école élémentaire de Colobane qui compte 12 classes, dispose d'un cycle complet ; les autres écoles, pourtant construites dans les années 90, ne disposent que d'une à trois classes. Sur les 16 villages qui ont fait l'objet d'enquêtes participatives, seuls 02 villages disposent d'un abri provisoire faisant office de salle de classe.

Ainsi, le système éducatif dans la CR demeure confronté à un certain nombre de difficultés dont le coût onéreux des fournitures pour des populations très éprouvées par le manque de moyens financiers, l'éloignement des infrastructures par rapport aux cibles (Si la distance moyenne d'accès à l'infrastructure scolaire la plus fréquentée est de 3 km, la distance maximale est de 10 km), leur niveau de fonctionnalité insuffisant (eau potable, cantine, bibliothèque scolaire, cycle complet...). Toutes ces difficultés sont en fait les principales causes de la baisse de la fréquentation scolaire, du faible taux de scolarisation (en moyenne, il est de 10,10% pour les filles et 10,16% pour les garçons), des taux assez importants d'abandon (en moyenne, il est de 24,42% pour les garçons contre 15,91% pour les filles).

Concernant l'alphabétisation, les centres d'alphabétisation ne fonctionnent pas présentement car le programme intégré est terminé. Même si les taux ne sont pas très élevés, l'alphabétisation semble avoir concerné plus de femmes que d'hommes (19,20 % contre 12,55%). Si les hommes pour beaucoup, sont alphabétisés en langue arabe grâce à l'apprentissage du Coran, les femmes le sont grâce au programme d'alphabétisation initié par des programmes tels que l'Association pour la Renaissance du Pular (ARP) et le PAPF. La fermeture des centres d'alphabétisation a comme conséquences le manque de pratique mais surtout le risque de perte des acquis est réel.

En plus de ces infrastructures, La Communauté Rurale dispose aussi d'un centre rural d'éducation et d'apprentissage de métiers (CREAM) créé en 1998-1999 et financé par le Diocèse. Comme équipements, il dispose de 5 scies, 5 matériaux, 1 poste à souder et 4 machines. Ces équipements sont insuffisants et vétustes ; en plus, il n'existe qu'une seule salle de classe.

Pour promouvoir la dynamique scolaire, il serait nécessaire de construire des écoles, des classes, de créer des bibliothèques rurales et d'implanter des cantines scolaires, de réhabiliter certaines écoles et de renforcer le personnel au double plan quantitatif et qualitatif.

5.2 Santé

La Communauté Rurale de Colobane ne dispose que d'un poste de santé, d'une maternité, de deux cases de santé fonctionnelles et d'un cabinet de soins privé dirigé par un ancien infirmier en retraite.

Sur le plan personnel, il ne dispose que d'un infirmier d'Etat, d'un Agent sanitaire faisant office de sage femme et deux agents de santé communautaires.

Le poste de santé est vétusté, pauvre en équipement et ne dispose pas de clôture ; ce qui porte atteinte à la fréquentation de la structure.

Les infrastructures sanitaires de la CR offrent des services peu satisfaisants de l'avis des populations du fait des nombreuses difficultés auxquelles elles sont confrontées et celles souvent citées sont l'inexistence de moyens d'évacuation des malades en cas d'urgence, la vétusté du poste de santé, le faible niveau d'équipements, le manque de motivation du personnel...

Pour les populations, les difficultés se résument à l'éloignement de ces structures par rapport à plusieurs villages alors que les seuls d'évacuation dont ils disposent concernent les charrettes et l'évacuation se fait par des pistes sablonneuses souvent coupées pendant l'hivernage en plus du soleil ardent. Ainsi, il n'est pas rare de voir une femme accoucher en cours d'évacuation ou avoir plus de complications.

La cherté des médicaments par rapport aux revenus des ménages, la cherté des services rendus par la structure sanitaire aux populations (1.500 F pour un accouchement assisté, 300F pour les consultations pré et post natales, 200F pour les consultations curatives simples) et parfois l'indisponibilité de ces médicaments dans les dépôts ne militent pas en faveur d'un rush des populations en direction de ces structures.

Cette situation a souvent des conséquences fâcheuses sur les ménages par la prévalence de certaines maladies comme le paludisme, les maladies diarrhéiques, les affections pulmonaires, les dermatoses.

Pour assurer une bonne couverture sanitaire des populations, il faudrait augmenter le nombre de poste de santé, de maternité, de case de santé et réhabiliter l'unique poste de santé existant.

L'affectation d'une Sage Femme d'Etat au niveau de la maternité rurale pourrait contribuer à augmentation de la couverture en consultation prénatale et aussi à la réduction de la mortalité maternelle et infantile.

5.3 Hydraulique

La communauté rurale de Colobane ne compte que trois forages, deux puits forages, soixante quatorze puits et environ quatre vingt mares qui retiennent l'eau jusqu'en janvier.

La nappe phréatique est très profonde et les puits atteignent soixante dix mètres et plus. L'éloignement des villages les uns des autres et l'importance des populations humaine et animale justifient la nécessité d'accroître les points d'eau.

La source d'approvisionnement en eau la plus fréquente au niveau des ménages demeure le puits non protégé pour 54% des ménages contre seulement 7,5% de ménages utilisant un

robinet public, l'adduction en eau potable à partir de forage reste l'un des besoins des populations. Le système d'exhaure prédominant reste le système manuel et la corvée est assurée par les femmes et les enfants ; en saison sèche, face au tarissement des puits traditionnels, la corvée se fait par de longs déplacements à l'aide d'une charrette attelée à l'âne.

En moyenne, 17,66 litres sont consommés par jour et par tête pour les besoins domestiques. La plupart des villages enquêtés de la CR sont en deçà des normes de 35l ; l'eau consommée par les ménages, du point de vue qualité, présente des dangers car d'une part, les puits ne sont pas protégés et d'autre part, aucun traitement (javellisation, décantation) n'est fait exposant davantage les populations à des risques sanitaires.

L'équipement des puits forages de Diabel et de Khayane, ainsi que l'extension des adductions d'eau à partir des forages et l'aménagement des mares pourraient efficacement régler les problèmes relatifs à l'eau. La création d'un forage à Gayna Mbar qui, avec ses villages polarisés, regroupe une population de 3466 habitants environ.

En outre, il faut signaler que malgré l'importance du cheptel dans la communauté rurale, l'hydraulique pastorale demeure un luxe.

5.4 Nutrition

La ration alimentaire dans l'ensemble des villages enquêtés est à base de riz et de mil. Le riz est partout consommé pour le déjeuner quand la situation est favorable. Le couscous revient constamment le soir et le matin. Le lait peut venir en appoint pour accompagner le couscous surtout pendant l'hivernage. La consommation du poisson n'est pas fréquente, la viande par contre, est surtout consommée lors des grandes fêtes. La diversification alimentaire n'est pas une réalité dans la communauté rurale à cause des faibles moyens des populations et c'est difficilement qu'elles parviennent à couvrir les 2700 kcal/j nécessaires au maintien de leur vitalité.

L'allaitement maternel est le mode d'allaitement le plus répandu dans le village ; les enfants sont sevrés à l'âge de 02 ans et comme les adultes, ils mangent les mêmes plats ; ce qui veut dire dès l'âge de 02 ans, l'enfant connaît des carences nutritionnelles car son alimentation est déséquilibrée, sans valeur calorifique appréciable. En moyenne, on compte un enfant malnutri par ménage.

6. ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

➤ Les sols

les sols sont composés de quatre types répartis comme suit :

Tableau 5 :

Sols cultivables				Superficies		
Type de sol	Dior	Deck-Dior	Bas fonds	Superficies cultivables	Sols non cultivables et sols rocheux	Superficie total
Superficie (ha)	10.760	8.220	5.480	24.460	240	24.700

Source :Plan Local de Développement,Colobane, 2002

Les sols sont dénudés et très pauvres à cause de l'intensification de la culture arachidière consécutive à l'installation massive des exploitants qui sont, le plus souvent, des chefs religieux mais d'une manière générale, les terres sont disponibles.

➤ Les forêts

La végétation est constituée d'une formation herbacée avec comme espèces dominantes le *Zornia glossudiata* et le *cenchrus biflorus*.

La formation boisée est constituée, par ordre d'importance, de *guiera senegalensis*, d'*acacia albida*, de *balanites a egyptiaca*, d'*Andansonia digitata*, de *Bauhinia*, d'*acacia nilotica* de *Neem*, de *jujube* et de *solom*.

La production forestière tourne autour de l'exploitation des fruits de *Kadd*, de *baobab* de *soump* et de *seng*. Ces ressources forestières importantes et variées sont utilisées à des fins d'énergie, de pharmacopée traditionnelle, d'alimentation, de bois d'oeuvre, de construction et d'artisanat ; le *n'guer*, par exemple, est utilisé dans la confection des lits et des palissades

Ces prélèvements qui n'ont pas toujours été accompagnés d'options efficaces de reboisement ont contribué à modifier la densité et la composition de ces peuplements, compromettant ainsi une des bases de l'économie locale.

La forêt déclassée de Colobane a entraîné une diminution du pâturage herbacé engendrant ainsi une coupe abusive du patrimoine arboricole.

Depuis le déclassement de la forêt classée de Colobane, La Communauté Rurale ne dispose plus de zone classée.

La fin du projet PRECOBA, l'absence de motivation des comités de lutte et des pépiniéristes communautaires ont largement contribué au ralentissement des activités forestières.

L'effet de l'érosion éolienne, hydrique; les coupes abusives et les feux de brousse ont très fortement entamé le patrimoine végétal.

➤ **Les eaux**

La Communauté Rurale de Colobane ne dispose pas de cours d'eau permanent. Cependant, elle a comme potentialités des marcs et la vallée morte du Sine. Sur les vingt (20) mares identifiées, les principales sont :

Dénomination	Période de stagnation de l'eau de pluie	Observations
Deeg Samoé	De décembre à janvier	Bassin de rétention
Deeg Samboté	De décembre à janvier	
Deeg Mbangou	De décembre à janvier	
Bailadji	De décembre à janvier	
Bopou Niey	De décembre à janvier	
Samb Baylé	De décembre à janvier	
Daniel	De décembre à janvier	
Ndouma	De décembre à janvier	
Deeg Nghaye		

Concernant les eaux souterraines, il faut remarquer que la nappe phréatique s'approfondit et varie entre 50 et 100 m selon les zones. Il existe trois forages et des puits ordinaires profonds en moyenne de 70 m. La nappe prédominante est la maestrichienne.

Quant à la situation pluviométrique, la hauteur d'eau enregistrée en 2001 est de 542,2 mm pour 43 jours de pluie (de Juin à Octobre), hauteur très en dessous de la moyenne en Casamance. Une telle situation ne peut pas militer en faveur d'une agriculture performante et on comprend mieux pourquoi, la production n'est pas suffisante.

➤ **Habitat et assainissement**

Il ressort des EPP et des observations sur le terrain que l'habitat est dominé par des constructions en banco avec des toitures de paille. Les logements en dur ne se rencontrent qu'au niveau de 5,75% des villages enquêtés.

Le nombre de personnes par pièce à coucher varie de 1 à 5 au maximum.

La source d'énergie dominante demeure le bois pour la cuisine et le pétrole pour l'éclairage. Dans toute la Communauté Rurale, seuls deux villages sont électrifiés (Colobane et Nghaye).

L'extension du réseau électrique au niveau des villages centre et la dotation de certains villages de panneaux solaires devraient pouvoir résoudre en grande partie les difficultés liées à la satisfaction de besoins en énergie des populations. L'électrification pourrait également contribuer grandement à la sécurisation des personnes et des biens.

Quant à l'assainissement, il faut signaler qu'aucun système collectif d'évacuation ni des eaux usées, ni des ordures n'existe dans la CR. Des actions communautaires d'assainissement sont cependant quelques fois entreprises par les ASC et les organisations féminines. Le manque d'équipement demeure leur principale contrainte. Ainsi, la pratique la plus courante consiste

les eaux usées dans un coin de la maison ou dans la rue ; les ordures, pour beaucoup de ménages, sont jetées à l'arrière cour pour être répandues dans les champs servant ainsi de fertilisants organiques. A ce niveau, une bonne formation des paysans dans la fabrication de compost, même à l'échelle artisanale, serait la bienvenue car effectivement, ce compost peut être utilisé comme fertilisants dans un contexte de pauvreté.

Concernant les excréta, seuls 11,5% des ménages enquêtés disposent de latrines traditionnelles ; celles-ci ne garantissent aucune intimité, aucun confort, aucune sécurité aux usagers ; pour 81,63%, la nature constitue le principal lieu de défécation.

L'insuffisance des latrines n'est pas restée sans conséquence néfaste sur la santé des populations à cause des maladies diarrhéiques liées au manque d'hygiène (péril fécal).

Il faut développer l'assainissement en milieu rural avec comme objectifs l'amélioration de l'accès à des systèmes adéquats d'évacuation des excréta et de vulgariser des technologies appropriées.

7. INFRASTRUCTURES ET MOYENS DE TRANSPORT

Dans le domaine des transports, La Communauté Rurale n'est pas bien lotie en pistes de production.

Elle dispose de 27 km de route bitumée, 12 km de pistes latéritiques et une soixantaine de kilomètres de pistes sableuses. La charrette est le moyen de transport le plus utilisé en plus de la marche.

L'aménagement de pistes de production, la réfection des pistes défectueuses sont des axes qui peuvent améliorer la mobilité des personnes étant entendu que cette mobilité des personnes est susceptible d'avoir un impact positif important sur la réduction de la pauvreté en ce qu'elle permet d'accéder aux ressources existantes ou potentielles.

8. ANALYSE INSTITUTIONNELLE

8.1 Le conseil rural

Le Conseil Rural de Colobane existe depuis 1974 et a été renouvelé six fois, le dernier renouvellement ayant eu lieu en juin 2002.

Il est composé actuellement de 32 conseillers dont 2 femmes et 30 hommes dont le niveau d'instruction est le suivant :02 universitaires, 03 secondaires, 06 ayant fréquenté le primaire et 21 analphabètes. Pour le moment, aucun Conseiller Rural n'a bénéficié de formation dans quelque domaine que ce soit bien que les besoins soient réels et nombreux si l'on se réfère aux nombreuses contraintes auxquelles la communauté rurale est confrontée.

Quant à la répartition et l'origine des conseillers, il faut noter que 13 villages sur les 45 officiels que compte la Communauté Rurale sont représentés ; deux villages ont plus d'un représentant (Gaïna qui a 2 et Colobane 19)

Malgré une bonne mobilisation de la population autour de l'équipe dirigeante et la bonne disposition de collaboration du Sous-Préfet, du CERP et des Services décentralisés, des contraintes liées à son fonctionnement ne manquent et parmi celles-ci, on peut citer : l'absence d'archives documentaires, la mauvaise remontée de l'information, absence de priorisation des problèmes....

Au niveau du conseil rural, les contraintes suivantes ont été notées :

- Faible présence des femmes et des jeunes ;
- Méconnaissance totale, pour la plupart des Conseillers, de leurs rôles et responsabilités vis à vis des populations électriques ;
- Ignorance par la majorité des Conseillers du contenu de la décentralisation, de ce qu'est une collectivité locale, des compétences transférées et des concepts et soubassements administratifs et techniques des compétences transférées.
- Faiblesse des ressources financières (aucune ressource significative en dehors de la taxe rurale)
- Absence de rencontres de formation, d'information entre les Conseillers, les Chefs du village et l'Administration

Quant à la taxe rurale, Il convient de remarquer que la taxe rurale, ces dernières années, est recouvrée à moins de 50%.

L'absence de compte d'administration, la rétention de l'information, l'absence de réalisation d'infrastructures communautaires, l'absence de présentation de bilans d'exécution sont les principales contraintes qui ont fait régresser le paiement de la taxe rurale.

Les recettes sont plus souvent utilisées dans les dépenses de fonctionnement laissant en rade les investissements.

Ainsi, sur les cinq dernières années, seule l'électrification du poste de santé de Colobane a été réalisée.

8.2 Organisations communautaires de base

Les organisations communautaires de base sont nombreuses et diverses et les principales rencontrées sont les groupements traditionnels des femmes, les groupements d'hommes, les groupements des jeunes, les groupements mixtes et les dahiras. Dans la plupart des villages, les principaux types d'organisations rencontrés sont les groupements traditionnels de femmes, les groupements de jeunes et les dahiras qui sont les plus nombreux et souvent des groupements mixtes qui prennent de plus en plus de l'ampleur.

Nombre de ces structures travaillent de manière informelle et peuvent exister des années avant de chercher à légaliser leur situation (reconnaissance juridique), le plus souvent sous la

pression de l'arrivée imminente de partenaires extérieurs. Les raisons souvent invoquées pour justifier un tel comportement sont relatives aux lenteurs administratives et au coût financier.

Leurs domaines d'activité sont variés mais tournent autour des besoins d'amélioration des conditions de vie. Généralement, chaque organisation travaille de manière autonome en fonction de ses préoccupations actuelles sans rechercher la cohérence avec les objectifs des autres .

La situation des OCB se présente de la manière suivante :

Tableau 6 : Situation des OCB

OC B	CC G	GE C	GP F	Group villageois	GI E	Section s villages	Coop. Rurale s	Associ ation ressort issant	ASC	Dahira s	Mbota ye
Nbr e	02	01	23	06	63	22	02	01	14	28	28

SOURCE : Plan Local de Développement de Colobane, 2002

8.3 Les partenaires au développement

5 projets et 5 ONG interviennent dans divers domaines (gestion de ressources naturelles, micro entreprise rurale, agriculture, élevage, équipement, alphabétisation, promotion des Communautés Rurales, alphabétisation, santé etc...) au niveau de la Communauté Rurale.

Le tableau suivant dresse la liste des structures qui ont été citées par les populations comme intervenant dans leur localité.

Tableau 7 : Principales structures

Partenaires	Domaines d'intervention	Zone d'intervention
PROJETS PAGERNA	Gestion des ressources naturelles	CR Colobane
PROMER	Micro entreprise rurale Agriculture, Elevage et équipement	CR Colobane
PMIA PADEN PROCR	Alphabétisation des élus et notables Promotion des communautés rurales	CR Colobane CR Colobane CR Colobane
ONG ASDI GROCEF ASAFODEB ARP ARAF	Alphabétisation et santé Alphabétisation et agriculture Alphabétisation Alphabétisation Alphabétisation, agriculture, élevage, équipement	CR Colobane CR Colobane CR Colobane CR Colobane CR Colobane

Source : Plan Local de Développement de Colobane, 2002

9. COMMUNICATION

Du point de vue des télécommunications, rares sont les villages connectés au réseau de téléphonie soit fixe soit mobile ; ainsi, sur l'ensemble de la communauté rurale, seuls trois villages sont connectés au réseau téléphonique et cette situation a comme conséquences le retard dans la réception et l'émission des informations.

Sur le plan strictement local, les Associations, les groupements, les Chefs de village et leurs adjoints sont autant de canaux pour véhiculer les messages à travers principalement le système de bouche à oreille ; Les marchés hebdomadaires sont également des canaux importants.

Le Conseil Rural procède par convocation pour la réunion de ses organes. Les informations sont diffusées par le système classique des représentants des organisations de base.

Les principaux obstacles à la circulation de l'information sont relatifs à l'enclavement de certaines zones, au manque de disponibilité de ceux qui doivent diffuser l'information ainsi qu'aux activités des diverses cibles.

L'amélioration du réseau de télécommunications passe par l'extension du réseau téléphonique pour qu'au moins certains villages polarisants puissent en bénéficier.

10. PAUVRETE

En moyenne, 82,56% des ménages enquêtés dans les villages où se sont déroulées les EPP sont considérés comme pauvres.

10.1 Les perceptions de la pauvreté

La pauvreté est un phénomène multidimensionnel. Les entretiens réalisés grâce à des groupes séparés selon l'âge et selon le genre montrent qu'il existe plusieurs définitions et approches pour la cerner. Mais d'une manière générale, les approches fondées sur le bien-être, les besoins de base et les capacités sont les plus distinguées.

Dans la CR de Colobane, la pauvreté appelée « n'dool, miskiin ou walaakaana » en woloff est traduite dans l'expression populaire en ces termes : « nit kuy dounde rek te yorewul dara » (quelqu'un qui vit mais qui est dépourvu de tout).

Au niveau des hommes, la pauvreté est rattachée en priorité aux critères matériels qui renforcent le pouvoir au sein de la société. Ainsi, dans un contexte d'économie locale fortement dominée par un système agricole peu performant et en crise, la possession de matériel agricole – en principe synonyme de capacité de labour de superficies plus importantes et de gain de temps – pourrait permettre de compenser la baisse des rendements, à défaut de les accroître.

Dans les villages où l'ethnie Peulh est assez représentative (Kael M'boba, Djengui, Borty, Khargnit...), la non possession d'un important troupeau peut être perçue comme un signe de pauvreté ; en effet, en milieu pular, la détention de nombreuses têtes de bétail – socialement valorisante – permet de pouvoir faire face à d'éventuels besoins pressants liés à l'alimentation, à la santé ou à des cérémonies familiales...

L'existence d'un seul poste de santé au niveau de la communauté rurale pour une population globale de 15.595 habitants et la non fonctionnalité des cases de santé sont autant de signes de pauvreté pour les hommes. Le manque d'eau surtout en saison sèche qui les empêche de mener des activités de contre saison, le manque d'activités génératrices de revenus, le manque d'encadrement, l'accès difficile au crédit sont autant de signes de pauvreté pour les hommes.

Pour les hommes, le pauvre vit dans un dénuement total, économique et social ; il est sans soutien et ne compte que sur l'aide que lui apporte son entourage pour survivre ; quant aux ménages pauvres, ils les définissent comme étant des ménages qui disposent de sources de revenus assez précaires qui ne permettent de couvrir les besoins en alimentation que 2 à 3 mois.

Les femmes quant à elles, identifient la pauvreté à la lourdeur des travaux domestiques (plus de 10 H de travail), au manque d'eau, à l'éloignement des structures sanitaires, à l'accès difficile voire impossible au crédit, au port vestimentaire, à l'habitat. Il s'y ajoute que l'insuffisance et/ou la qualité des repas consécutifs aux mauvais rendements agricoles et l'absence de revenus de substitution sont aussi des signes de pauvreté. Selon elles, le

déséquilibre qui résulte de leur faible pouvoir économique est un facteur aggravant leur vulnérabilité par rapport aux maladies.

La pauvreté chez la femme se caractérise par l'état de ses paumes de la main et de sa morphologie. Aucun signe de jouissance ne se lit sur son visage émacié qui ne ressort aucun signe de beauté. Elle est exposée voire vulnérable à tous égards, ruinée par les activités agricoles, épuisée par son ménage, l'enfant sur le dos et l'autre qu'elle s'apprête à mettre au monde sous peu. Quel que soit son état, elle se lève tôt et se couche tard, soit 12 à 14 heures de travail.

La pauvreté chez la femme, c'est la santé détériorée par les couches successives sans visites pré ou post natales. L'analphabétisme, l'ignorance et leur marginalisation dans les grandes instances de décision sont aussi perçus comme des signes de pauvreté.

La perception de la pauvreté chez les jeunes est centrée sur le manque de confort, de vêtement et du lieu d'épanouissement. Ces jeunes n'ont aucune formation leur permettant de trouver un emploi décent pour supporter les charges de leur famille. La pauvreté s'allie au manque d'esprit de créativité les amène dans une situation de latence et de dépendance ; les revenus qu'ils possèdent sont tirés des activités de la terre.

En définitive et par rapport aux attitudes, la tendance générale implicite est que la pauvreté peut être, sinon vaincue, du moins réduite comme en témoignent les priorités dégagées par les diverses cibles. Deux tendances se dégagent donc :

- le manque de moyens et la faiblesse des revenus ;
- les difficultés d'accès aux services sociaux de base

10. 2 Catégorisation des niveaux de pauvreté

Pour une appréciation globale des niveaux de pauvreté dans la CR , les villages enquêtés ont été classés en 2 catégories selon les seuils de ménages pauvres compris entre 50% et 75%, ménages pauvres supérieur ou égal à 75%.

Les niveaux de pauvreté retenus font référence uniquement aux données issues des classifications faites par les populations elles – mêmes en fonction de leurs propres critères.

Tableau 8 : Répartition des villages par niveau de pauvreté dans la CR de Colobane:

Taux de pauvreté	Nombre de villages	Localités	%
Entre 50% et 75% de ménages pauvres	4	1. Bène Wolof 2. Khayane 3. Darou Salam Léwé 4. Salohé	25
75% de ménages pauvres	12	1. Balol Elimane 2. Namasse 3. Khargnit 4. Ourour	75

		5. Borty 6. Bané Bof 7. Darou N'diaye 8. Araldé Diabel 9. Djengui 10. Bène Keur Mandoumbé 11. Kaél M'boba 12. Thissé	
Total	16		100

SOURCE : EPP, SENAGROSL-CONSULT, 2002

10.2.1 Niveaux de pauvreté et niveaux de revenus, inégalités d'accès aux services en fonction de la localisation

Au niveau du groupe des villages enquêtés de la CR où le taux de ménages pauvres est compris entre 50 et 75%, on note que:

Sur le plan des revenus, l'agriculture et l'élevage sont les principales activités qui procurent aux populations les principaux revenus pour 84,3% des ménages mais la part des revenus agricoles est nettement supérieure à celle tirée de l'élevage. Ces revenus très faibles ne permettent pas de couvrir l'ensemble des dépenses liées à la nourriture, à la santé et autres dépenses ; ainsi, les populations se lancent à d'autres activités telles que la maçonnerie, le transport et timidement le commerce du fait d'un manque de fonds. La part des revenus de ces diverses activités en plus des revenus de transfert représente 15,7% du revenu annuel global.

S'agissant des services sociaux de base, ces villages ne sont pas gâtés ; en effet, aucun d'entre eux n'est doté d'infrastructure scolaire ; la distance par rapport aux écoles des villages environnants les plus fréquentées varie entre 2 et 9 km et cela constitue un véritable obstacle d'autant plus que ces écoles ne bénéficient pas de cantine scolaire. Aucun de ces villages ne dispose non plus d'infrastructures sanitaires (case de santé, maternité rurale...) ni d'infrastructures pastorales tels que des parcs de vaccination, fourrières ou abreuvoirs, ni d'infrastructures hydrauliques (forages équipés ou non, adduction d'eau...).

Sur le plan organisationnel, une timide prise de conscience se dessine ; les populations se regroupent dans des organisations communautaires de base de nature diverse (groupements de femmes, associations de jeunes, dahiras...) mais rares sont les organisations bien structurées avec des statuts juridiques bien précis ; la plupart fonctionne encore d'une manière informelle sans encadrement et pas d'accès au crédit de la part des structures financières décentralisées.

L'observation des villages enquêtés composant la deuxième catégorie où le niveau de pauvreté des ménages est supérieur à 75% révèle que :

Sur le plan des revenus, on note que les activités agropastorales procurent aux populations l'essentiel de leurs revenus pour 87% des ménages avec toutefois une prédominance des revenus monétaires agricoles qui est souvent supérieure à 65%. Toutefois dans les villages où les Peulhs sont assez représentés comme Kael M'boba, Borty, Bané Bof, la part des revenus

tirés de l'élevage est légèrement supérieure à celle provenant de l'agriculture ; cela s'explique en grande partie par le fait que les Peuls sont historiquement plus tournés vers l'élevage que vers l'agriculture. La diversification des sources de revenus demeure timide dans la plupart de ces localités ; ainsi, les revenus de transfert, du commerce et ceux tirés d'autres activités procurent aux populations pas plus de 13% de leurs revenus annuels globaux.

Il convient également de remarquer que du point de vue des services sociaux, seuls les villages de Bané Bopp et Djengui disposent d'un abri provisoire faisant office de salle de classe construit en 2002. Ces établissements sont confrontés surtout au manque total de manuels scolaires.

Généralement, la distance moyenne d'accès aux écoles les plus fréquentées varie de 1 à 9 km sauf pour le village de Thissé qui se trouve à la périphérie immédiate de Colobane, chef lieu de la communauté rurale. La particularité dans les villages enquêtés est le faible taux de fréquentation des élèves à l'école et les raisons avancées la plupart du temps sont d'une part l'éloignement des écoles mais en plus et surtout pour des considérations religieuses, les parents envoient le plus souvent leurs enfants dans les écoles coraniques.

Par rapport à la santé, aucun des villages enquêtés ne dispose d'une case de santé et d'une maternité fonctionnelle, encore moins d'un poste de santé ; d'ailleurs, au niveau de toute la communauté rurale, il n'existe qu'un seul poste de santé qui polarise presque tous ces villages et la distance d'accès varie de 1 à 11 km. Certes Le village de Darou N'diaye disposait d'une case de santé financée par les populations elles-mêmes mais elle n'a cessé de fonctionner depuis longtemps du fait d'un manque de moyens nécessaires.

Par ailleurs, il faut signaler l'existence d'infrastructures pastorales telles que les parcs à vaccination dans certains villages où les peuls sont assez représentatifs tels que Kael M'boba, Djengui, Araldé Diabel et Ourour ; certes, ces parcs sont fonctionnels mais ils sont presque tous en mauvais état.

Il n'existe pas non plus d'infrastructures hydrauliques modernes dans ces villages ; ainsi, le village de Mouré situé non loin de certains villages tels que Ourour dispose d'un forage équipé fonctionnel et d'un château d'eau fonctionnel financés par la coopération Sénégal-Japonaise.

Sur le plan organisationnel, on remarque qu'il existe au moins dans les villages enquêtés un groupement de femmes même si la plupart d'entre eux sont des associations traditionnelles et à ce titre, ils ne disposent pas encore de récépissé ou de compte bancaire mais on remarquera que dans certains villages comme Balol Elimane, Namas ou Araldé Dialbel, des crédits ont été octroyés aux femmes pour des montants moyens ne dépassant pas 500.000 F. Toutefois, l'éloignement des structures financières décentralisées est un handicap sérieux pour permettre l'accès des populations en général et des femmes en particulier à ces structures.

10.2.2 Les difficultés et inégalités sociales d'accès aux services sociaux et infrastructures de base : l'aspect genre

L'accès aux services sociaux est différencié en fonction de la localisation du village et des niveaux de pauvreté comme l'a montré la section 10.2.1. Il l'est également en fonction du sexe.

➤ Education

Tableau 9 : Situation scolaire des villages enquêtés

Education (variables)	moyenne
Taux scolarisation garçons	10,10%
Taux scolarisation filles	10,16%
Taux d'inscription des filles à l'école	9,15%
Taux d'inscription des garçons à l'école	12,73%
Proportion enfants qui travaillent	23,40%
Taux d'alphabétisation hommes	12,55%
Taux d'alphabétisation des femmes	19,2%

Source : EPP, SENAGROSOL-CONSULT, 2002

D'une manière générale, d'importants progrès doivent être réalisés pour le renforcement du système éducatif qui est un axe central de la lutte contre la pauvreté. En moyenne, la durée de marche pour accéder à l'école primaire la plus proche est de plus d'une heure de marche. Ainsi, le taux de scolarisation demeure très insuffisant aussi bien pour les hommes que les femmes, ce qui constitue une contre-performance par rapport à la moyenne nationale où le taux serait de 70%. Les faibles taux de scolarisation peuvent s'expliquer en partie par l'importance du travail des enfants qui est de 23,10% mais aussi par le poids de la religion.

En effet, dans ces milieux, les filles allient toujours scolarisation et travaux domestiques avec surtout des cas de mariage précoce avant la fin du cycle primaire et l'âge moyen au premier mariage est de 15 ans.

Chez les garçons, la fréquentation de l'école coranique en plus de l'exode des jeunes dès leur bas âge peuvent être des éléments explicatifs quant au faible taux de scolarisation et les taux d'abandon sont respectivement de 24,42% et 15,91 pour les garçons et les filles.

Le taux d'alphabétisation moyen pour les personnes de 15 ans et plus sachant lire et écrire au niveau de la communauté rurale est faible et est de 5,19, très en dessous de la moyenne nationale qui se situe en milieu rural à 24,1%. Toutefois, ce taux cache des disparités entre les hommes (12,55%) et les femmes (19,20%) ; la langue d'alphabétisation est le poular et le woloff.

➤ Santé

Le secteur de la santé se caractérise par une insuffisance notable des infrastructures sanitaires et sociales et en prestations de services, avec un personnel de santé très insuffisant, des moyens d'évacuation quasi inexistants ainsi qu'une relative disponibilité des médicaments. La

distance moyenne d'accès à une maternité et à une structure de santé est de 7 km; mis en parallèle avec le moyen d'évacuation dominant pour les populations qu'est la charrette, la cherté des médicaments et l'enclavement, cette situation, souvent à l'origine d'importants taux de mortalité maternelle et infantile révèle ainsi que la santé de la reproduction de la femme est un luxe alors qu'elle constitue un besoin primaire.

En se basant sur la distance moyenne de 7km, il faudrait à un(e) patient(e) plusieurs heures pour rejoindre en charrette ou à pieds la structure de santé. Cette situation porte plus préjudice aux femmes qu'aux hommes, elles qui doivent se rendre régulièrement au poste de santé pour des consultations relatives à leur état de santé surtout en période de grossesse comme le confirme le tableau suivant :

Tableau 10 : Situation sanitaire des villages enquêtés

Santé (variables)	moyenne
distance d'accès structure sanitaire la plus fréquentée	7,35km
distance d'accès maternité	7,44 km
Consultations moyennes curatives au cours des 12 derniers mois	132,38
Consultations prénatales moyennes au cours des 12 derniers mois	4,88
Consultations postnatales moyennes au cours des 12 derniers mois	1,81
Accouchements assistés	2,63
Proportion de cas de paludisme déclaré	69,81

Source : EPP, SENAGROSOL-CONSULT, 2002.

Il ressort des enquêtes avec les populations (du reste confirmé par les autorités sanitaires) que le paludisme constitue la première cause de morbidité au niveau de la communauté rurale. D'autre part, la prévalence de la diarrhée demeure élevée chez les enfants et la malnutrition des enfants de moins de 5 ans continue d'être un problème de santé au niveau des villages enquêtés et il ressort des discussions avec les autorités sanitaires que presque deux à trois enfants sur cinq souffrent d'insuffisance pondérale.

D'autre part, il ressort des EPP que les méthodes contraceptives, pour 50% des personnes sont peu connues mais pour 43,8% d'entre elles ne sont pas du tout utilisées ; le SIDA et les maladies sexuellement transmissibles sont peu connues pour 43,8% des personnes mais la connaissance des méthodes de prévention reste faible.

➤ Marchés et échanges

Tableau 11 :

Variables	moyenne
distance à une route bitumée	4 km
distance à une route latérite	2,69 km
distance à un marché quotidien	6,24 km
<i>moyen de transport le plus utilisé :</i>	
marche	31,3%

charrette	68,8%
-----------	-------

Source : EPP, SENAGROSOL-CONSULT, 2002.

L'enclavement et le sous – équipement sont les principaux obstacles au développement des échanges. Ainsi, la distance moyenne d'accès à un marché quotidien qui est élevée par rapport au moyen de déplacement (6,24 km en moyenne) est défavorable aux femmes car elles disposent rarement du moyen de transport le plus utilisé qu'est la charrette. Or, les femmes jouent un rôle important dans le commerce des productions diverses. L'enclavement relatif de la plupart des localités les contraint à l'usage de la marche pour rejoindre les principaux axes routiers, ajoutant ainsi à leur fatigue physique.

Le manque d'infrastructures, notamment routières ou l'inexistence de bonnes pistes de production, constitue un obstacle majeur au développement des villages de la communauté rurale à travers les problèmes de stockage et de mouvement des produits qu'il occasionne. Cet enclavement des villages amène la plupart des exploitants à limiter leurs activités à l'agriculture de subsistance, les maintenant ainsi dans la pauvreté.

➤ Travaux domestiques

Comme l'indique le tableau ci – dessous, les femmes de la CR de Colobane travaillent en moyenne 14h par jour avec une pointe surtout en saison hivernale. Comparé au temps de travail de la population active, il est plus important.

La lourdeur de ce temps s'explique d'une part, par la quasi – inexistence de moulin à mil dans les villages enquêtés (87,5% n'en disposent pas) et, d'autre part, par le temps consacré à la recherche de combustibles dont la moyenne est de 3,27 km contre une pointe de 15 km. La dégradation des ressources forestières déplace sans cesse ces limites.

Même si la plupart des villages enquêtés disposent d'un puits traditionnel, force est de constater que cela n'empêche pas les femmes de parcourir en moyenne plus d'un kilomètre pour en trouver car parfois au sein de leur propre village, la disponibilité de l'eau fait défaut. D'autre part, il convient de ne pas perdre de vue le fait que pendant une bonne partie de la saison sèche où la plupart des puits tarissent, les femmes sont obligées de consacrer un temps plus important à l'exhaure manuelle car les puits où le précieux liquide est encore disponible ont un débit moindre tandis que la pression s'accroît.

Tableau 12 :

Variabes	moyenne
distance approvisionnement en combustibles	3,27 km
distance approvisionnement eau	1,28 km
Inexistence d'un moulin à mil	87,5%
temps de travail des femmes	14 heures

Source : EPP, SENAGROSOL-CONSULT, 2002.

La lourdeur des travaux de la femme rurale ne fait qu'aggraver leur vulnérabilité.

➤ Accès aux financements

La particularité des villages enquêtés tient au fait que les groupements surtout féminins ne disposent presque pas de statut juridique. Néanmoins, quelques-uns ont reçu un financement. C'est le cas de Balol Elimane où le m'bootay Bok Jom des femmes du village a eu à recevoir entre 1997 et 1998 deux crédits du Crédit Mutuel de Boustane Diaw d'une valeur de 250.000 F et 400.000F ; on peut citer également le cas du groupement des femmes de Namass qui a reçu de l'ACEP de Kaolack en 2002 un crédit d'un montant de 500.000 F. Le groupement des femmes de Araldé Diabel entre 1999 et 2002 a reçu un crédit d'un montant total de 1.600.000 F du Crédit Mutuel de M'backé.

Malgré le caractère informel des organisations féminines, les femmes ont quand même pu bénéficier de crédits destinés à la conduite de leurs activités mais elles déplorent l'insuffisance des prêts pour entreprendre une activité de production rentable. Néanmoins, il existe dans les villages des tontines dont l'objectif est d'améliorer les conditions socio-économiques des femmes.

Les hommes, dans les villages enquêtés, ont eu moins de prêts ; seul le GIE des hommes du village de Djengui a pu bénéficier de la part de la CNCA un prêt d'un montant de 2.500.000 F ; ce GIE investit dans l'embouche et mène des opérations Tabaski.

10.3. Groupes vulnérables et stratégies de lutte

La vulnérabilité est considérée comme un état de dénuement dû à l'absence ou la faiblesse de revenus et de ressources devant permettre de faire face aux besoins et qui expose l'individu à des risques parfois difficiles à supporter. Partant de cette définition, il ressort des EPP que la CR de Colobane compte des groupes vulnérables qui varient peu en fonction des villages. Dans la plupart des cas, les groupes vulnérables se retrouvent dans les catégories sociales suivantes : les enfants, les femmes, les handicapés, les personnes du 3^e âge et les chefs de ménages pauvres, cette dernière catégorie pouvant englober chacun des cas précédents. Dans certains villages également les jeunes sont identifiés comme vulnérables.

Ces groupes vulnérables, conscients de la précarité de leur situation, se regroupent sous forme d'associations, de GIE ou de groupements féminins à l'exception des handicapés qui ne constituent pas de groupements spécifiques mais intègrent les autres organisations dès que leur situation la leur permet.

Ces groupements s'investissent dans des activités diverses avec comme objectif l'amélioration des revenus globaux et la recherche de la sécurité alimentaire. Les capacités de ces organisations ainsi que leurs limites sont connues : déficit d'informations, manque de formation technique, analphabétisme, faible niveau d'instruction, faible capacité de gestion (dont la planification des activités productives), déficit de financement, etc.

Très souvent, les organisations exclusivement féminines, en raison de leurs difficultés d'accès aux moyens de production en sont réduites, en hivernage et pendant les récoltes, à monnayer leur force de travail dans les champs des hommes et en période morte à exercer le petit commerce ou des activités marginales(comme la savonnerie artisanale) aux faibles marges commerciales afin de renflouer leurs caisses. Si la première stratégie de survie ne saurait constituer une alternative à pérenniser (elle ne peut être que transitoire), les autres doivent être appuyées.

De plus en plus, les structures mixtes (GIE) dominant au niveau de ces organisations et il faut craindre que les femmes ne puissent jouer convenablement un rôle décisionnel même si, formellement, des postes de responsabilité leur sont parfois confiés (elles sont rarement présidentes de GIE mixte par exemple).

La recherche de partenaires, hormis les SFD, n'est pas systématique souvent par manque d'information mais parfois aussi par manque de dynamisme ou de confiance (étant donné que certaines de ces structures n'ont pas tenu leurs promesses).

Ces organisations orientent rarement leurs activités en priorité vers le secteur non directement productif comme l'alphabétisation ou l'assainissement ou encore la gestion des ressources naturelles.

Les organisations de jeunes sont fortement teintées de sport et de culture, au détriment souvent des activités de production qui sont alors marginales.

L'une des options exploitées par les groupes vulnérables est l'émigration qui touche principalement la couche masculine jeune mais parfois aussi des adultes chefs de ménages qui, ce faisant, reportent souvent entièrement sur leurs épouses le lourd fardeau de la pauvreté, le temps qu'ils parviennent à accumuler assez de capital qui alimentera des revenus de transfert (si jamais ils y parviennent !), preuve que l'émigration est une stratégie locale de lutte contre la pauvreté :

10.4. Analyse comparative des besoins exprimés

Il ressort des enquêtes participatives de la pauvreté qu'au niveau de la CR de Colobane, le niveau de pauvreté – à partir de la classification faite par les populations - n'influe pas tellement sur la variation sectorielle des besoins (secteur social et secteur économique). Les besoins exprimés par les populations, tout sexe et tout genre confondus, quelle que soit la localité considérée et quel que soit le niveau de pauvreté du village considéré, tournent autour de l'eau et de la santé ; certes il existe parfois des besoins spécifiques mais il n'existe aucun village qui n'exprime un besoin en eau et en santé.

Le problème de l'eau est très crucial au niveau de presque tous les villages enquêtés ; en effet, les difficultés se résument à l'éloignement des points d'eau, à la profondeur de la nappe phréatique, au tarissement des puits, au réseau d'adduction d'eau peu dense, à l'assèchement des mares.....

La situation est très dramatique dans certains villages où il n'existe même pas de puits, cas des villages de Salohé et Araldé Diabel, où les populations doivent se rendre au forage de Mouré, distant respectivement de 2 et 7 Km pour s'approvisionner en eau ; la corvée d'eau est

assurée par les femmes et les enfants grâce à une charrette attelée à l'âne et moyennant 50F le fût de 200 litres, ce qui limite les besoins des ménages. Il n'est pas rare de voir dans beaucoup de villages l'existence d'un seul puits traditionnel dont la profondeur dépasse 50 mètres pour plus de 200 habitants.

La difficulté d'accès à l'eau potable pousse la plupart des ménages à s'approvisionner essentiellement à partir de sources d'eau non protégées, s'exposant ainsi aux maladies hydriques qui sont une des causes principales de la mortalité infantile.

L'autre besoin exprimé par les populations, tout âge et tout sexe confondus et quelque soit le village considéré, tourne autour de la santé. En effet, la communauté rurale ne dispose que d'un poste de santé, de trois cases de santé fonctionnelles. L'éloignement du poste de santé par rapport à certains villages, le prix onéreux des médicaments par rapport au pouvoir d'achat des populations, l'insuffisance du personnel médical et le manque d'infrastructures sanitaires font que les populations accèdent difficilement aux soins de santé ; ceci a comme conséquences la fréquence de maladies, un fort taux de mortalité, un vieillissement précoce de la population et le recours à la médecine traditionnelle.

Les autres besoins exprimés par les populations dans les villages enquêtés sont presque identiques mais il faut toutefois signaler que les femmes, de manière générale, en plus de l'accès aux services sociaux de base, insistent sur l'allègement des travaux et l'accès au crédit ; besoins largement partagés avec les hommes mais qui, dans certains villages tels que Djengui, Namasse, Balol Elimane, Thissé...ont insisté sur la mise en place d'un magasin céréalier qui sécuriserait leurs productions ; à Balol Elimane, les populations n'ont pas manqué de souligner, comme besoin, l'aménagement et l'exploitation de la vallée morte où des activités de maraîchage peuvent être pratiquées en vue de diversifier leurs activités et augmenter ainsi leurs revenus, le tout s'inscrivant dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

10.5. Les contraintes et les besoins de la CR

10.5.1 les principales contraintes

Les principales contraintes évoquées par les populations lors des enquêtes participatives de la pauvreté et qui peuvent être sur l'ensemble des villages de la communauté rurale sont les suivantes :

1. Enclavement relatif de certaines zones ou localités ;
2. Mauvaise répartition des infrastructures polarisantes ;
3. Niveau de fonctionnalité peu satisfaisant de ces infrastructures ;
4. Appui institutionnel et financier insuffisant ;
5. Faible diversification des activités ;
6. Baisse de la fertilité des sols, pluviométrie insuffisante et faible équipement agricole ;

7. Non-exploitation de la vallée morte
8. Dégradation du couvert végétal ;
9. Non-fonctionnalité de la plupart des parcs à vaccination ;
10. Lourdeur des travaux des femmes ;
11. Absence de structures d'épanouissement pour les jeunes ;
12. Insécurité (vols de bétail) et manque de moyens de communication

10.5.2. Les principaux besoins

D'un village à un autre et selon le genre, les besoins exprimés par les populations sont nombreux mais les principaux en plus des solutions préconisées, selon les secteurs d'activités sont les suivants:

Agriculture

Intensifier et moderniser la production agricole (lutte contre la dégradation des terres, appui aux actions de fertilisation des sols, mise en place de variétés adaptées aux conditions climatiques, appui pour l'acquisition de moyens matériels, accès plus faciles aux équipements agricoles et facteurs de production, formation et conseils agricoles...);

Développer l'agriculture irriguée

Elevage

Sécuriser la production animale par le renforcement de la lutte contre les vols de bétail ;

Réfectionner les parcs à vaccination et fourrières défectueuses ;

Augmenter les abreuvoirs

Education

Généraliser l'enseignement élémentaire (construction, la réhabilitation et l'équipement de salles de classes et d'écoles primaires, distribution de manuels scolaires, mise en place de cantines scolaires...);

Eradiquer l'analphabétisme par le développement et la mise en œuvre des programmes d'éducation et d'alphabétisation fonctionnelle.

Santé

Améliorer la qualité et l'offre des services de santé (construction, réhabilitation, équipement des cases de santé et mise en place de personnel médical, appui logistique au poste de santé de Colobane) ;

Former et/ou recycler les ASC et matrones

Hydraulique

Accroître le taux d'accès à l'eau potable avec la réhabilitation et le fonçage de puits modernes, la construction de forages motorisés ;

Etendre le réseau d'adduction d'eau ;

Réaménager les mares et la vallée morte.

Crédit

Renforcer l'appui aux organisations communautaires de base ;

Augmenter le volume des crédits octroyés aux GIE ;

Nouer des relations de partenariat.

Communication

Augmenter les marchés hebdomadaires ;

Réfectionner les pistes défectueuses et aménager des pistes de production;

Etendre le réseau téléphonique.

Electrification

Etendre le réseau électrique ou installer des panneaux solaires dans les villages

Promotion de la femme

Augmenter les équipements d'allégement des travaux de la femme ;

Vulgariser les foyers améliorés ;

Créer des centres d'alphabétisation et de couture ;

Elaborer des projets de développement pour les femmes

11. PERSPECTIVES

11.1.Potentialités

Elles sont relatives à la disponibilité de terres et de matières premières mais aussi à l'existence d'une vallée morte qui, une fois aménagée, pourrait contribuer au développement de ces localités par la diversification des activités.

11.2 Options de lutte contre la pauvreté

Après analyse des contraintes, besoins, causes et les manifestations de la pauvreté, la stratégie de lutte contre la pauvreté devrait passer par les points suivants :

➤ Augmentation des revenus

La stratégie de création de richesse pour lutter contre la pauvreté dans ce contexte de pauvreté va reposer sur le secteur primaire (agriculture, élevage), secteur qui a un impact important et durable sur l'amélioration des revenus des populations ; ainsi, une croissance favorable aux pauvres devra mettre l'accent sur la hausse de la productivité et des revenus de l'agriculture. Celle-ci, confrontée à plusieurs problèmes, il est absolument essentiel d'intensifier la production agricole. Pour cela, la modernisation de l'agriculture est incontournable si on veut diversifier et augmenter les revenus des paysans et réduire la pauvreté. L'objectif ne sera atteint que si un certain nombre de mesures nécessaires est pris et parmi lesquelles, on peut citer :

- l'utilisation de nouvelles technologies pour la modernisation des exploitations agricoles et l'intensification des productions végétales et animales ;
- l'accès aux équipements agricoles et facteurs de production ;
- la formation et les conseils agricoles

D'autre part, l'augmentation et la diversification des revenus agricoles devraient passer par l'accès facile des paysans au crédit (à condition qu'ils soient bien organisés) mais la meilleure piste est la promotion des produits agricoles non traditionnels, piste valable pour augmenter et diversifier les revenus des paysans. Ainsi, nous pensons que la filière horticole constitue un moyen pertinent en matière de lutte contre la pauvreté en milieu rural.

Le désenclavement de certains villages devrait faire l'objet d'un ambitieux programme de pistes rurales et d'électrification rurales.

Par ailleurs, vu que dans la communauté rurale, l'élevage est quand même important, il urge de trouver des solutions qui freinent son développement (insuffisance de pâturage et de points d'eau, persistance de certaines maladies, le vol de bétail... Ainsi, pour promouvoir le développement intégral de l'élevage dans la communauté rurale, il faut accroître les moyens humains et matériels, améliorer les productions animales, aménager des mares et augmenter

les points d'eau, créer une unité de transformation du lait, étendre l'insémination artificielle et enfin créer un cadre de concertation pour enrayer les vols de bétail.

➤ Meilleure répartition des infrastructures collectives

Un examen de la localisation des infrastructures collectives montre un déséquilibre entre le chef lieu de communauté rurale qu'est le village de Colobane et les autres villages de la CR. Presque toutes les infrastructures sont concentrées à Colobane alors que nous pensons que la mise en place d'infrastructures de base de qualité mieux réparties géographiquement ainsi que la mise à la disposition des populations de services sociaux indispensables constituent des préalables pour renforcer le potentiel humain et apporter des solutions viables à la demande sociale à travers des investissements conséquents surtout dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'hydraulique. La mise

Dans le domaine de l'éducation, la mise en place d'infrastructures scolaires à elle seule ne suffit pas ; il faut insister sur l'accès à l'éducation de base des couches les plus défavorisées, la scolarisation des filles, l'éducation non formelle des adolescents et des adultes qui n'ont pas accès au système formel, l'éradication de l'analphabétisme particulièrement chez les femmes. Vu le faible taux de scolarisation des filles, vouloir stimuler l'éducation des filles dans l'enseignement élémentaire revient à créer une réelle mobilisation sociale de toute la communauté.

Dans le domaine de la santé, un important programme de mise en place d'infrastructures sanitaires est nécessaire dans une zone où il n'existe qu'un seul poste de santé vétuste du reste, pauvre en équipement et souffrant du manque de personnel. En plus de la mise en place de ces infrastructures, il faut aussi développer chez les populations les attitudes et comportements de prévention des maladies et ceci passe par un programme de sensibilisation sur les attitudes et comportements, d'améliorer la prévention et la lutte contre le paludisme et les MST/ Sida, de mettre en place un programme de sensibilisation sur les effets des mariages précoces.

Dans le domaine de l'eau potable, l'objectif devrait être la satisfaction des besoins en eau des populations ; pour y arriver, il faut accroître la qualité et le taux d'accès à l'eau potable par la mise en place de forages motorisés, la construction de forages-puits modernes. En plus de la mise en place de ces équipements, les populations devraient subir une formation sur la gestion durable de ces ouvrages (maintenance).

à ce propos, même le désensablement des mares et leur extension pourront être bénéfiques pour les populations.

D'autre part, l'existence de la vallée morte est une potentialité à exploiter pour la communauté rurale ; en effet, certes l'aménagement de toute la vallée est onéreux mais l'aménagement de petits périmètres maraîchers permettront à la population de s'adonner correctement au maraîchage, d'en tirer des revenus mais aussi de disposer de légumes afin d'enrichir et de compléter leur alimentation souvent déficitaire en valeurs énergétiques nécessaires pour compenser les durs travaux quotidiens. Une autre piste devrait pouvoir être exploitée ; il s'agit du désensablement des mares et leur extension peut toujours être bénéfique aussi bien pour la population que pour le bétail.

D'autres secteurs pourraient également se développer davantage. C'est le cas notamment de l'artisanat, du commerce, de l'embouche bovine et ovine.....

Vouloir sortir les villages de la communauté rurale de la pauvreté revient en plus de la mise en place des infrastructures de base à mettre en place d'autres infrastructures (magasins céréaliers, parcs à vaccination, abreuvoirs, fourrières).

La desserte de certaines zones particulièrement défavorisées doit être améliorée afin de rendre l'accès aux services sociaux de base et aux marchés plus faciles.

➤ **La lutte contre la dégradation des écosystèmes**

Elle doit être l'axe prioritaire des interventions au niveau de la CR car les inter – relations de la boucle « pauvreté – sur – exploitation des ressources » induisent des comportements néfastes à l'équilibre des écosystèmes.

Au niveau des ressources forestières, de manière générale, les EPP ont montré une nette tendance à leur dégradation aussi bien quantitative que qualitative (diminution de la diversité). Il convient de les restaurer, en fonction des spécificités écologiques et socio – culturelles de chaque milieu, par des actions de sensibilisation plus accentuées, par des formations en techniques de production de pépinières et de reboisement. Des espèces susceptibles de procurer des revenus monétaires à moyen terme devraient également faire l'objet de vulgarisation dans le cadre des exploitations communautaires. Les leçons des expériences de restauration du couvert végétal dans la CR devraient être capitalisées.

Au niveau des ressources foncières, l'amélioration du couvert végétal est susceptible d'impact positif sur la dégradation des sols à condition que le système agricole s'intensifie par l'utilisation plus importante de matériel agricole, de semences sélectionnées et par l'usage d'engrais plutôt organiques que minéraux ; C'est là où le problème de financement des producteurs mais aussi celui de la recherche et de la vulgarisation de ses résultats doivent être résolus.

➤ **Meilleure synergie des organismes d'appui**

Les différents acteurs qui interviennent au niveau de la communauté rurale (PAGERNA, PNIR, AFDS) devraient trouver un cadre de concertation afin de mieux harmoniser leur politique et mieux coordonner leurs actions.

➤ **Meilleure prise en charge des groupes vulnérables**

Les groupes vulnérables identifiés lors des EPP devraient faire l'objet d'une prise en charge soutenue afin d'alléger leur souffrance et de favoriser leur intégration sociale. Il s'agira d'améliorer leur intégration sociale et lutter ainsi contre les préjugés dont ils sont victimes, d'améliorer l'état sanitaire et la mobilité des personnes handicapées, améliorer la situation économique et sociale des femmes par la mise en place d'infrastructures d'allègement des travaux domestiques, la mise à la disposition des femmes rurales des technologies et équipements appropriés pour la transformation et la conservation des produits, faciliter

ANNEXES